

Informations annuelles consolidées relatives à l'exercice 2018/19

Hausse de 2,8% du chiffre d'affaires comparable
Résultat net comparable supérieur à celui de l'exercice précédent

Hal, le 18 juin 2019

Introduction

L'exercice 2018/19 comprend quinze mois de résultats des activités en France étant donné que durant le second semestre, l'exercice comptable relatif aux sociétés françaises (1^{er} janvier – 31 décembre) a été aligné sur celui de Colruyt Group (1^{er} avril – 31 mars).

Afin de faciliter la comparaison avec l'exercice précédent, l'évolution des chiffres-clés est présentée hors impact de ce trimestre supplémentaire (« résultats comparables »).

I. Lignes directrices

- Le chiffre d'affaires comparable de Colruyt Group augmente de 2,8% pour atteindre pratiquement EUR 9,3 milliards.
- La part de marché en Belgique passe à 32,2% en 2018/19 (31,8% en 2017/18).
- L'enseigne Colruyt Meilleurs Prix honore sa promesse des meilleurs prix au quotidien.
- La marge brute comparable progresse de 26,0% à 26,3% sur l'ensemble de l'exercice.
- Colruyt Group poursuit résolument ses investissements dans sa stratégie à long terme et ses projets de transformation, ainsi que dans l'efficacité, la qualité, l'innovation et la durabilité.
- Le cash-flow d'exploitation (EBITDA) comparable s'élève à 8,2% du chiffre d'affaires (8,1% en 2017/18).
- Les amortissements et réductions de valeur comparables enregistrent une hausse de EUR 22 millions en raison des investissements continus dans le réseau de distribution et les programmes de transformation.
- Le résultat d'exploitation (EBIT) comparable se monte à 5,3% du chiffre d'affaires (5,4% en 2017/18).
- Le résultat financier augmente et le résultat des participations diminue, tous deux à la suite d'effets uniques.
- Le bénéfice net publié s'élève à EUR 384 millions (4,1% du chiffre d'affaires). Le bénéfice net comparable représente 4,2% du chiffre d'affaires (4,1% en 2017/18).
- Les investissements dans les immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à EUR 378 millions.
- Au 31 mars 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie nets enregistraient une progression de EUR 43 millions pour atteindre EUR 130 millions.
- Colruyt Group compte 28.339 collaborateurs (équivalents temps plein ou « ETP ») au 31 mars 2019, soit 544 ETP de plus qu'à la fin de l'exercice précédent.

II. Chiffres-clés consolidés

(en millions EUR)	1/4/2018 - 31/3/2019 ⁽¹⁾	1/4/2017 - 31/3/2018	Évolution
Chiffre d'affaires	9.434	9.031	+4,5%
Bénéfice brut	2.471	2.350	+5,2%
% du chiffre d'affaires	26,2%	26,0%	
Cash-flow d'exploitation (EBITDA)	758	734	+3,2%
% du chiffre d'affaires	8,0%	8,1%	
Résultat d'exploitation (EBIT)	485	488	-0,6%
% du chiffre d'affaires	5,1%	5,4%	
Bénéfice avant impôts	519	519	+0,0%
% du chiffre d'affaires	5,5%	5,7%	
Bénéfice de l'exercice	384	374	+2,5%
% du chiffre d'affaires	4,1%	4,1%	
Bénéfice par action (en EUR) ⁽²⁾	2,78	2,60	+6,7%

(1) L'exercice des sociétés en France a été prolongé jusqu'au 31 mars 2019. Par conséquent, l'exercice 2018/19 comprend quinze mois de résultats des activités en France (1^{er} janvier 2018 – 31 mars 2019).

(2) Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est de 137.758.364 pour l'exercice 2018/19, contre 143.361.535 pour l'exercice 2017/18.

III. Rapport de gestion

A. Compte de résultats consolidé

Le **chiffre d'affaires** de Colruyt Group a augmenté de 4,5% pour atteindre plus de EUR 9,4 milliards.

La croissance du chiffre d'affaires a été influencée par la prolongation de l'exercice comptable des sociétés françaises. Sur base comparable, le chiffre d'affaires a enregistré une hausse de 2,8% carburants compris, et de 2,1% hors carburants. La progression du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent s'explique par la croissance organique, l'inflation des prix de vente et l'extension de la superficie de vente. Le calendrier a eu un effet négatif d'environ 1,4% durant l'exercice 2018/19.

La part de marché en Belgique de Colruyt Meilleurs Prix, OKay et Spar a évolué de 31,8% lors de l'exercice précédent à 32,2% au cours de l'exercice 2018/19.

La **marge bénéficiaire brute** s'élève à 26,2% du chiffre d'affaires, la marge brute comparable se montant à 26,3% du chiffre d'affaires (26,0% en 2017/18).

Au cours du premier semestre, Colruyt Group a vu sa marge progresser de 61 points de base, principalement à la suite d'une pression moindre sur les prix et les promotions par rapport à la même période de l'exercice précédent. Au cours du second semestre, la marge brute comparable a diminué de 10 points de base en raison de la fluctuation de la pression promotionnelle sur le marché du détail.

Sur base comparable, les coûts opérationnels sont passés de 17,9% à 18,1% du chiffre d'affaires. L'augmentation par rapport au chiffre d'affaires s'explique principalement par les investissements que le groupe opère résolument dans le personnel, les canaux de distribution, les projets de transformation et la poursuite de la durabilisation des filières.

Le cash-flow d'exploitation (EBITDA) se monte à EUR 758 millions (8,0% du chiffre d'affaires). La prolongation de l'exercice des sociétés françaises n'a pas eu d'impact significatif sur le cash-flow d'exploitation de l'exercice 2018/19. La marge EBITDA comparable s'élève à 8,2% du chiffre d'affaires (8,1% en 2017/18). La hausse par rapport à l'année précédente s'explique principalement par l'augmentation de la marge brute.

Les amortissements et pertes de valeur ont enregistré une hausse de EUR 26 millions par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des amortissements de EUR 20 millions s'explique par les investissements (dans le réseau de distribution et les programmes de transformation) et par la prolongation de l'exercice des sociétés françaises. Quant à la hausse des pertes de valeur de EUR 6 millions, elle est due principalement à une réduction de valeur sur les programmes de transformation.

Le résultat d'exploitation (EBIT) se monte à EUR 485 millions en 2018/19 (5,1% du chiffre d'affaires). La marge EBIT comparable s'élève à 5,3% du chiffre d'affaires (5,4% en 2017/18).

Le résultat financier a enregistré une hausse grâce à la plus-value (EUR 18 millions) réalisée par Colruyt Group sur la vente de la participation dans le parc éolien offshore Northwester 2 à Sumitomo Corporation.

Les résultats des participations ont diminué de EUR 15 millions. Cette baisse s'explique en grande partie par les résultats positifs uniques réalisés dans Parkwind Group lors de l'exercice précédent (EUR 17 millions).

Le taux d'imposition effectif a diminué de 29,6% à 26,8%, essentiellement à la suite de la réforme de l'impôt des sociétés en Belgique et de la plus-value non imposée réalisée sur la vente de la participation dans Northwester 2. L'exercice 2017/18 comprenait un effet positif unique de la réforme de l'impôt des sociétés belge (EUR 6 millions).

Le bénéfice de l'exercice s'élève à EUR 384 millions (4,1% du chiffre d'affaires). La prolongation de l'exercice des sociétés françaises a eu un impact négatif unique sur le résultat net de l'exercice 2018/19. Le bénéfice net comparable s'élève à 4,2% du chiffre d'affaires (4,1% en 2017/18).

Abstraction faite des effets uniques, le bénéfice comparable de l'exercice se monte à EUR 372 millions (EUR 351 millions en 2017/18).

Le Conseil d'administration proposera un **dividende brut** de EUR 1,31 par action à l'Assemblée générale des actionnaires.

À partir de l'exercice 2018/19, les actionnaires de référence Korys NV et Sofina S.A. ne bénéficieront plus d'une allocation de stabilité. Le Conseil d'administration propose dès lors d'augmenter le dividende de l'exercice 2018/19 de la moitié de l'allocation de stabilité. Par ailleurs, Colruyt Group affectera chaque année un montant à des projets de formation par l'intermédiaire de la Collibri Foundation, la fondation du groupe.

B. Compte de résultats par secteur opérationnel

1. Commerce de détail (Retail)

Le chiffre d'affaires du secteur du commerce de détail a progressé de 4,3% pour atteindre EUR 7.781 millions. La croissance du chiffre d'affaires a été influencée par la prolongation de l'exercice des sociétés françaises. Colex est repris dans le secteur du commerce de détail à compter de cet exercice. Le chiffre d'affaires comparable a augmenté de 2,2%. Ce secteur représente 82,5% du chiffre d'affaires consolidé en 2018/19.

Au cours de l'exercice 2018/19, la concurrence sur le marché du détail belge a été moins intensive, avec des fluctuations au niveau de la pression promotionnelle. L'effet négatif des achats frontaliers continue à croître depuis l'augmentation des accises sur les boissons alcoolisées instaurée il y a trois ans.

Colruyt en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg a vu son chiffre d'affaires augmenter de 2,0% en raison de la croissance du volume, de l'inflation des prix de vente, de l'effet négatif du calendrier et de l'activité d'exportation Colex.

Colruyt continue d'investir dans l'agrandissement et la rénovation de ses magasins. Au cours de l'exercice 2018/19, quatre nouveaux magasins ont ouvert leurs portes et quinze magasins existants ont été transformés.

Colruyt Meilleurs Prix honore la promesse de marque au quotidien en garantissant le meilleur prix pour chaque article, à chaque instant. Les réductions de prix et les promotions des autres acteurs du marché sont prises en compte quotidiennement dans les prix de vente grâce à plus de 100.000 relevés de prix réalisés par jour. D'ici la fin 2019, les étiquettes de prix en papier seront remplacées par des étiquettes de prix électroniques dans tous les magasins.

OKay, Bio-Planet et Cru ont enregistré une hausse globale de leur chiffre d'affaires de 4,9%, portée par de nouvelles ouvertures de magasins, l'afflux de nouveaux clients et l'inflation des prix de vente, pondérés en partie par l'effet négatif du calendrier.

Huit nouveaux magasins OKay ont ouvert leurs portes au cours de cet exercice. OKay prévoit une moyenne de six ouvertures par an dans les années à venir, ainsi que le déploiement graduel du nouveau concept de magasin OKay.

Bio-Planet demeure la pionnière du groupe en termes de produits biologiques, d'alimentation saine et de durabilité. Bio-Planet a ouvert deux magasins et a innové grâce à « Voedingskompas » (littéralement : boussole alimentaire), une plateforme de tests fournissant des conseils alimentaires personnalisés à 1.500 ménages.

Quant aux marchés Cru situés à Anvers, Gand et Overijse, ils ont continué à œuvrer à la croissance de leur chiffre d'affaires et à leur efficacité opérationnelle.

Colruyt Group propose à ses clients **3 catégories de marques pouvant être clairement distinguées** : les marques (inter)nationales, les produits Boni Selection (la marque maison de Colruyt Group) et les produits Everyday (la marque discount du groupe).

La croissance du chiffre d'affaires de **Colruyt en France** (38,2%) a été influencée par la prolongation de l'exercice. La progression du chiffre d'affaires comparable, hors carburants, de 9,3% est le fruit de la croissance organique et de l'expansion. Le marché français de détail a été marqué par un léger effet inflationniste.

Les clients apprécient la promesse de marque « Tout simplement l'essentiel », qui représente un assortiment de qualité, un concept de magasin agréable ainsi que des prix concurrentiels des magasins Colruyt.

Colruyt Group continue à investir résolument dans ses activités de commerce de détail en France. Colruyt Prix Qualité a ouvert sept nouveaux magasins et transformé cinq magasins existants. L'inauguration planifiée d'un hub régional à Nancy d'ici 2021 permettra au groupe d'élargir sa capacité logistique en France.

Le chiffre d'affaires global des magasins **Dreamland et Dreambaby** a enregistré une baisse de 7,1% par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison du marché difficile. Sans oublier l'effet négatif du calendrier (Pâques), la météo printanière moins favorable et la fermeture de deux magasins Dreamland en France. Dreambaby a ouvert trois magasins dans le courant de l'exercice.

Colruyt Group investit et innove résolument dans son **commerce en ligne et ses applications numériques**. Depuis février 2019, des clients de Colruyt Meilleurs Prix testent la technologie vocale pour établir des listes de courses.

La quote-part des ventes en ligne dans le chiffre d'affaires du groupe a augmenté grâce à ces investissements dans l'e-commerce et à la confiance des clients.

Le chiffre d'affaires en ligne de Colruyt Group est principalement réalisé par Collect&Go, le leader du marché alimentaire en ligne en Belgique. Le service de courses en ligne du groupe se distingue par son vaste réseau de points d'enlèvement, la fiabilité de son service, la qualité de ses produits frais et l'amabilité de ses collaborateurs. Le réseau a continué de s'étendre au cours de l'exercice et compte désormais plus de 280 points d'enlèvement en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg et en France. Collect&Go a également commencé à aménager un point d'enlèvement dans des magasins de proximité OKay.

Depuis mai 2019, Collect&Go teste la livraison de courses à domicile dans un certain nombre de communes de la périphérie bruxelloise. Des collaborateurs de Collect&Go livrent les réservations au moyen de camionnettes au CNG (Compressed Natural Gas). Avec ce projet-test, Collect&Go entend connaître davantage les attentes des clients et étudier la faisabilité du service. Le test durera jusqu'à l'automne 2019 et sera suivi d'une évaluation approfondie.

En 2018/19, Colruyt Group a poursuivi ses investissements dans l'évolution numérique de **Xtra**, la carte client commune de Colruyt Group. Xtra a été lancée avec succès en avril 2017 et à présent, elle fait également office de carte de paiement et de carte carburant. Depuis l'exercice 2018/19, l'app Xtra propose de nouveaux services, tels que la possibilité de payer aux pompes DATS 24 au moyen d'un smartphone et de scanner des codes QR au moyen d'une smartwatch. Par ailleurs, les utilisateurs de l'app peuvent maintenant consulter un aperçu de leurs achats. De nouvelles fonctionnalités seront progressivement ajoutées à cette application. Le logo Xtra gagne également en dynamisme.

Grâce à Xtra, les clients bénéficient automatiquement et immédiatement de tous les avantages spécifiques valables dans dix enseignes et webshops du groupe. Ils peuvent gérer en toute transparence leur interaction avec Colruyt Group ainsi que leurs préférences. Le nombre de clients utilisant la carte et l'app Xtra continue d'augmenter.

Par ailleurs, Colruyt Group mise pleinement sur le **Nutri-Score** afin d'informer le client de manière simple au sujet de la composition nutritionnelle des produits. Les informations relatives à la valeur nutritionnelle de quelque 20.000 denrées alimentaires (marques maison ainsi que marques nationales) ont été mises à disposition à l'aide des applications SmartWithFood et MyColruyt de même que sur les sites web de Colruyt et Collect&Go. D'ici 2020, l'emballage de chaque produit alimentaire Boni Selection portera le label Nutri-Score sous la forme d'un code clair de couleurs et lettres.

À partir de juin 2019, les magasins d'alimentation de Colruyt Group remplacent tous leurs sachets en plastique à usage unique par des **sachets réutilisables**. Colruyt Group distribuera gratuitement plus de 15 millions de sachets réutilisables à ses clients Xtra. Ce déploiement durable s'achèvera fin 2019. Durant les années à venir, Colruyt Group continuera également à investir dans la rénovation durable de magasins existants pour les convertir en **magasins basse énergie**. Depuis l'exercice 2018/19, le groupe teste « **l'agriculture verticale** » pour des herbes, une technique de culture donnant lieu à une faible empreinte écologique et présentant un grand potentiel.

2. Commerce de gros et Foodservice

Le chiffre d'affaires du secteur du commerce de gros et foodservice a progressé de 2,8% pour atteindre EUR 952 millions. La croissance du chiffre d'affaires a été influencée par la prolongation de l'exercice des sociétés françaises et par l'activité d'exportation Colex. Le chiffre d'affaires a augmenté de 3,3% sur base comparable. Ces activités représentent 10,1% du chiffre d'affaires consolidé.

Le chiffre d'affaires du **commerce de gros** comprend les livraisons à des indépendants en Belgique (Retail Partners Colruyt Group) et en France (Coccinelle, Coccimarket et Panier Sympa). Le chiffre d'affaires du commerce de gros a augmenté de 6,5% pour atteindre EUR 833 millions. La progression du chiffre d'affaires sur base comparable s'élève à 3,6%, grâce aux hausses de chiffre d'affaires en Belgique et en France.

Retail Partners Colruyt Group assure l'achat des marchandises, la fourniture des services logistiques ainsi que d'autres services pour les magasins indépendants entre autres de Spar Colruyt Group, Alvo et Mini Market. L'ensemble de la politique commerciale et de marketing des magasins Spar Colruyt Group est déterminée par Retail Partners Colruyt Group, en collaboration étroite avec les entrepreneurs Spar.

Le déploiement du nouveau concept de magasin Spar, apprécié par les clients, s'est poursuivi au cours de l'exercice 2018/19. Les magasins rénovés voient leur chiffre d'affaires enregistrer une croissance supérieure à la moyenne et leur rentabilité se révèle une des meilleures sur le marché. Retail Partners continue à œuvrer activement au développement d'un réseau d'indépendants performant.

En juin 2018, quatre magasins Spar ont été équipés d'un système de self-scanning. La nouvelle app Scan.Pay.Go. permet aux clients de scanner eux-mêmes leurs courses et de les payer avec leur smartphone. En août, le projet-test a été étendu à quatre magasins de proximité OKay.

Colex, l'activité d'exportation, est reprise dans le secteur du commerce de détail à compter de l'exercice 2018/19. De ce fait, le chiffre d'affaires du **foodservice** a diminué par rapport à l'exercice précédent. L'activité belge de foodservice Solucious a enregistré une hausse de 1,6% de son chiffre d'affaires, principalement dans les segments de l'horeca et de la restauration sociale. La croissance du chiffre d'affaires a été ralenti par une pénurie de livreurs au cours du premier semestre et par le déménagement des activités liées aux produits surgelés durant le second semestre. Les atouts de Solucious demeurent la facilité d'utilisation, le service personnalisé, la fiabilité des livraisons ainsi que la transparence et la compétitivité de leurs prix.

3. Autres activités

Le chiffre d'affaires des autres activités a augmenté de 8,8% pour s'établir à EUR 701 millions en 2018/19, soit 7,4% du chiffre d'affaires consolidé.

Ce secteur comprend essentiellement le chiffre d'affaires de **DATS 24** en Belgique. La hausse du chiffre d'affaires de DATS 24 en 2018/19 s'explique par l'augmentation des prix du carburant. Depuis janvier 2019, les utilisateurs de la Network Fuel Card, une carte carburant pour professionnels et indépendants, peuvent également faire le plein chez DATS 24.

DATS 24 poursuit ses investissements dans le CNG (Compressed Natural Gas) pour véhicules. Le CNG est plus économique et plus écologique que les carburants fossiles classiques et a un meilleur impact sur la qualité de l'air et la santé. Le réseau CNG de DATS 24 en Belgique comptait 65 stations à la fin de la période, soit dix de plus par rapport à l'exercice précédent. Le spécialiste de l'énergie a également installé des bornes de recharge électriques sur les parkings de magasins de Colruyt Group. La première station à hydrogène publique de Colruyt Group a été inaugurée en octobre 2018. DATS 24 prévoit de doubler le nombre de bornes de recharge électriques et de continuer à investir dans l'hydrogène durant les années à venir.

Colruyt Group entend subvenir de plus en plus à ses propres besoins énergétiques.

Eoly, le producteur d'énergie verte du groupe, continue à investir dans des projets d'énergie durable. En tant que fournisseur fiable et transparent d'énergie durable, Eoly s'oriente également vers le marché externe. Eoly ambitionne, avec le concours de ses clients, de réduire la consommation énergétique et de rendre l'approvisionnement en énergie plus durable.

De même, Eoly souhaite entretenir une relation durable avec les riverains des parcs éoliens. La première éolienne d'**Eoly Coopération** a été mise en service l'année passée et les coopérateurs ont perçu leur premier dividende au cours du présent exercice.

C. Bilan

La valeur comptable nette des **immobilisations corporelles et incorporelles** a augmenté de EUR 92 millions pour atteindre EUR 2.406 millions. Cette hausse est principalement l'effet net des nouveaux investissements (EUR 378 millions) et des amortissements et réductions de valeur (EUR 272 millions). Colruyt Group poursuit ses investissements dans son réseau de magasins et dans des programmes de transformation tournés vers l'avenir.

Au cours de l'exercice 2018/19, Colruyt Group a vendu quelques **participations**, dont celle dans le groupe de distribution lituanien IKI et dans le parc éolien offshore Northwester 2.

La **trésorerie et les équivalents de trésorerie nets** ont augmenté de EUR 43 millions pour se chiffrer à EUR 130 millions (après déduction de EUR 33 millions de « straight loans ») au 31 mars 2019.

Les **capitaux propres** de Colruyt Group s'élèvent à EUR 2.208 millions à la fin de l'exercice et représentent plus de la moitié du total du bilan.

D. Actions propres

Le 2 octobre 2017, Colruyt Group a lancé un **programme de rachat d'actions propres** pour un montant maximal de EUR 350 millions. Ce programme devrait durer deux ans et s'inscrit dans le cadre du mandat délivré par l'Assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2014. Le programme est exécuté par un intermédiaire indépendant en vertu d'un mandat discrétionnaire, ce qui permet de procéder aux rachats à la fois pendant les périodes ouvertes et fermées, sans la moindre intervention de Colruyt Group.

Jusqu'au 31 mars 2019 inclus, le rachat d'actions propres a porté sur plus de EUR 338 millions du montant disponible maximal, dont EUR 47 millions au cours de l'exercice 2018/19. Aucun rachat d'actions propres n'a eu lieu après l'exercice.

En décembre 2018, 7.000.000 d'actions propres ont été détruites. 5.500.000 actions propres ont été détruites après la date de clôture.

Colruyt Group détient actuellement 195.660 **actions propres**, soit 0,14% du nombre total d'actions émises.

IV. Événements postérieurs à la date de clôture

Il n'y a pas eu d'événements significatifs postérieurs à la date de clôture.

V. Prévisions

Pour l'exercice 2019/20, Colruyt Group s'attend à une pression plus intense sur les prix et les promotions sur le marché de détail concurrentiel en Belgique. À court terme, le groupe ne prévoit pas d'amélioration significative du climat économique pour le consommateur en Belgique et en France.

Colruyt Group continuera à appliquer avec cohérence sa stratégie à long terme. Le groupe poursuivra résolument ses investissements dans le personnel, l'efficacité, l'innovation, la durabilité et les projets de transformation, tout en restant particulièrement attentif à la maîtrise de ses coûts.

Colruyt Meilleurs Prix poursuivra sa stratégie des meilleurs prix de manière cohérente et garantit ainsi à ses clients le meilleur prix pour chaque produit, à chaque instant.

Colruyt Group commenterà ses prévisions pour l'exercice 2019/20 à l'occasion de l'Assemblée générale des actionnaires du 25 septembre 2019.

VI. Calendrier financier

- | | |
|-------------------------------------------------------|--------------------|
| • Réunion d'information pour les analystes financiers | 19/06/2019 (14h00) |
| • Publication du rapport annuel | 31/07/2019 |
| • Assemblée générale des actionnaires | 25/09/2019 (16h00) |

VII. Contacts

Si vous avez des questions concernant ce communiqué de presse ou si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez envoyer un e-mail à investor@colruytgroup.com ou contacter directement Stefaan Vandamme (CFO) ou Liesbeth Nuelant (Investor Relations) par téléphone au +32 2 363 50 51 (extension : 92590).

À propos de Colruyt Group

Colruyt Group est actif dans la distribution de denrées alimentaires et de produits non alimentaires en Belgique, en France et au Grand-Duché de Luxembourg, avec environ 570 magasins en gestion propre et 580 magasins affiliés. En Belgique, il s'agit des magasins Colruyt, OKay, Bio-Planet, Cru, Dreamland, Dreambaby et des magasins affiliés Spar et Spar Compact. En France, le groupe compte, outre des magasins Colruyt, également des magasins affiliés Coccinelle, Coccimarket et Panier Sympa. Le groupe est aussi actif dans l'activité de foodservice (livraison de denrées alimentaires aux hôpitaux, cuisines d'entreprise et entreprises du secteur horeca) en Belgique (Solucious). Les autres activités englobent la distribution de carburants en Belgique (DATS 24), les solutions d'impression et de gestion de documents (Symeta) et la production d'énergie verte. Le groupe emploie plus de 29.900 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de EUR 9,4 milliards en 2018/19. Colruyt est coté à la bourse d'Euronext Bruxelles (COLR) sous le code ISIN BE0974256852.

Risques inhérents aux prévisions

Les déclarations formulées par Colruyt Group dans le présent communiqué de presse, de même que les références à ce communiqué dans toutes les autres déclarations écrites ou orales du groupe, portant sur les perspectives d'avenir en matière d'activités, d'événements et de développements stratégiques de Colruyt Group, sont des prévisions et comportent à ce titre des risques et des incertitudes. Les informations communiquées reposent sur les données disponibles à ce moment ; ces informations sont susceptibles de différer du résultat final. Les facteurs pouvant induire une distorsion entre les prévisions et la réalité sont les suivants : changement de contexte microéconomique ou macroéconomique, circonstances de marché variables, climat concurrentiel changeant, décisions défavorables concernant la construction et/ou l'agrandissement de nouveaux magasins ou de magasins existants, problèmes d'approvisionnement avec les fournisseurs, ainsi que tous les autres facteurs pouvant avoir un impact sur le résultat du groupe. Colruyt Group se décharge de toute obligation quant aux communications futures susceptibles d'avoir des répercussions sur le résultat du groupe ou d'entraîner un écart par rapport aux prévisions fournies dans le présent communiqué de presse ou dans toute autre communication du groupe, qu'elle soit orale ou écrite.

Deze informatie is ook beschikbaar in het Nederlands.

This information is also available in English.

La seule version officielle est la version néerlandaise.

Les versions française et anglaise sont des traductions du texte original en néerlandais.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ABRÉGÉS

Compte de résultats consolidé abrégé

(en millions EUR)	01.04.2018 - 31.03.2019 ⁽¹⁾	01.04.2017 - 31.03.2018
Chiffre d'affaires	9.433,9	9.030,6
Coût des marchandises vendues	(6.962,7)	(6.681,1)
Marge brute	2.471,2	2.349,5
Autres produits d'exploitation	134,6	111,5
Services et biens divers	(538,1)	(464,4)
Avantages du personnel	(1.280,4)	(1.228,8)
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants	(272,2)	(245,8)
Autres charges d'exploitation	(29,7)	(33,7)
Résultat d'exploitation (EBIT)	485,4	488,3
Produits financiers	24,5	7,1
Charges financières	(5,4)	(5,7)
Résultat financier net	19,1	1,4
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence	14,7	29,4
Bénéfice avant impôts	519,2	519,1
Impôts sur le résultat	(135,3)	(144,7)
Bénéfice de l'exercice	383,9	374,4
<u>Attribuable aux :</u>		
Participations ne donnant pas le contrôle	1,4	1,3
Actionnaires de la société mère	382,5	373,1
Bénéfice par action – de base et dilué (en EUR)	2,78	2,60

⁽¹⁾L'exercice comptable relatif aux activités en France a été prolongé jusqu'au 31 mars 2019. De ce fait, l'exercice comptable 2018/19 comprend quinze mois de résultats des activités françaises (1^{er} janvier 2018 – 31 mars 2019).

État consolidé abrégé du résultat global

(en millions EUR)	01.04.2018 - 31.03.2019 ⁽¹⁾	01.04.2017 - 31.03.2018
Bénéfice de l'exercice	383,9	374,4
Éléments des autres éléments du résultat global des filiales totalement consolidées		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme, après impôts	(12,2)	21,0
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, après impôts ^{(2)/(3)}	1,8	(4,0)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	(10,4)	17,0
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net		
Bénéfices/(pertes) résultant de la conversion de devises de filiales étrangères, après impôts	0,7	(2,2)
Variation nette de la juste valeur d'instruments financiers dérivés, après impôts	(0,2)	-
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net	0,5	(2,2)
Éléments des autres éléments du résultat global des participations prises selon la méthode de mise en équivalence		
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net		
Variation nette de la juste valeur d'instruments financiers dérivés, après impôts	(3,6)	2,8
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net	(3,6)	2,8
Autres éléments du résultat global de l'exercice	(13,5)	17,6
Résultat global de l'exercice	370,4	392,0
Attribuable aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	1,4	1,3
Actionnaires de la société mère	369,0	390,7

⁽¹⁾L'exercice comptable relatif aux activités en France a été prolongé jusqu'au 31 mars 2019. De ce fait, l'exercice comptable 2018/19 comprend quinze mois de résultats des activités françaises (1^{er} janvier 2018 – 31 mars 2019).

⁽²⁾Suite à l'application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers », cette ligne est classée comme « Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net », alors que l'exercice précédent, elle était classée comme « Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net ».

⁽³⁾Terminologie alignée avec IFRS 9 « Instruments financiers » et appliquée aux états consolidés de la variation des capitaux propres au 31 mars 2019. La description originale était « Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, nette d'impôt après impôts »

État consolidé abrégé de la situation financière

(en millions EUR)	31.03.2019	31.03.2018
Goodwill	55,4	58,1
Immobilisations incorporelles	151,1	123,6
Immobilisations corporelles	2.199,1	2.131,8
Participations prises selon la méthode de mise en équivalence	254,2	261,5
Actifs financiers	8,9	40,9
Actifs d'impôt différé	20,7	28,2
Autres créances	43,9	37,5
Total des actifs non courants	2.733,3	2.681,6
Stocks	630,7	592,5
Créances commerciales	534,4	496,1
Actifs d'impôt exigible	5,0	1,1
Autres créances	49,3	39,6
Actifs financiers	31,0	29,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	163,2	212,1
Actifs détenus en vue de la vente	-	1,4
Total des actifs courants	1.413,6	1.372,5
TOTAL DES ACTIFS	4.146,9	4.054,1
Capital	331,2	315,9
Réserves et résultats reportés	1.873,2	1.720,1
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	2.204,4	2.036,0
Participations ne donnant pas le contrôle	3,3	5,5
Total des capitaux propres	2.207,7	2.041,5
Provisions	26,3	32,7
Passifs relatifs aux avantages du personnel	143,1	127,6
Passifs d'impôt différé	51,2	59,0
Passifs productifs d'intérêts et autres passifs	6,5	13,7
Total des passifs non courants	227,1	233,0
Provisions	0,3	0,9
Passifs productifs d'intérêts	41,0	128,6
Dettes commerciales	1.120,7	1.092,3
Passifs d'impôt exigible	10,6	42,1
Passifs relatifs aux avantages du personnel et autres passifs	539,5	515,7
Total des passifs courants	1.712,1	1.779,6
Total des passifs	1.939,2	2.012,6
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	4.146,9	4.054,1

État consolidé abrégé des variations des capitaux propres

(en millions EUR, sauf nombre d'actions)	Attribuables aux actionnaires de la société mère										Résultats reportés	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Nombre d'actions	Capital	Nombre d'actions propres	Actions propres	Autres réserves									
					Réserves de réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme	Écarts de conversion cumulés	Réserves pour couvertures de flux de trésorerie	Réserves pour actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾						
Au 1^{er} avril 2018	150.196.352	315,9	11.688.496	(506,4)	(36,8)	(1,8)	(5,6)	1,3	2.269,4	2.036,0	5,5	2.014,5		
Résultat global de l'exercice	-	-	-	-	(12,2)	0,7	(3,8)	1,8	382,5	369,0	1,4	370,4		
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	382,5	382,5	1,4	383,9		
Autres éléments du résultat global de l'exercice	-	-	-	-	(12,2)	0,7	(3,8)	1,8	-	(13,5)	-	(13,5)		
Transactions avec les actionnaires	(6.644.262)	15,3	(5.992.836)	254,0	-	-	-	-	(469,9)	(200,6)	(3,6)	(204,2)		
Augmentation de capital	355.738	15,3	-	-	-	-	-	-	2,4	17,7	-	17,7		
Rachat d'actions propres	-	-	1.032.718	(47,4)	-	-	-	-	(0,6)	(48,0)	-	(48,0)		
Actions propres distribuées comme participation aux bénéfices au personnel	-	-	(25.554)	0,9	-	-	-	-	0,2	1,1	-	1,1		
Annulation d'actions propres	(7.000.000)	-	(7.000.000)	300,5	-	-	-	-	(300,5)	-	-	-		
Changement du taux de participation	-	-	-	-	-	-	-	-	(5,6)	(5,6)	(1,8)	(7,4)		
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(167,8)	(167,8)	(1,8)	(169,6)		
Allocation de stabilité aux actionnaires de référence	-	-	-	-	-	-	-	-	(3,7)	(3,7)	-	(3,7)		
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	5,7	5,7	-	5,7		
Au 31 mars 2019	143.552.090	331,2	5.695.660	(252,4)	(49,0)	(1,1)	(9,4)	3,1	2.182,0	2.204,4	3,3	2.207,7		

¹⁾ Terminologie alignée avec IFRS 9 « Instruments financiers » et appliquée aux états consolidés de la variation des capitaux propres au 31 mars 2019. La description originale était « Réserves de juste valeur pour actifs financiers disponibles à la vente ».


(en millions EUR, sauf nombre d'actions)	Nombre d'actions	Capital	Nombre d'actions propres	Actions propres	Attribuables aux actionnaires de la société mère					Résultats reportés	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
					Réserves de réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme	Écarts de conversion cumulés	Réserves pour couvertures de flux de trésorerie	Réserves pour actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾					
Au 1^{er} avril 2017	149.935.894	305,8	4.300.386	(180,0)	(57,8)	0,4	(8,4)	5,3	2.070,7	2.136,0	4,2	2.140,2	
Résultat global de l'exercice	-	-	-	-	21,0	(2,2)	2,8	(4,0)	373,1	390,7	1,3	392,0	
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	373,1	373,1	1,3	374,4	
Autres éléments du résultat global de l'exercice	-	-	-	-	21,0	(2,2)	2,8	(4,0)	-	17,6	-	17,6	
Transactions avec les actionnaires	260.458	10,1	7.388.110	(326,4)	-	-	-	-	(174,4)	(490,7)	-	(490,7)	
Augmentation de capital	260.458	10,1	-	-	-	-	-	-	1,7	11,8	-	11,8	
Rachat d'actions propres	-	-	7.420.187	(327,6)	-	-	-	-	(0,8)	(328,4)	-	(328,4)	
Actions propres distribuées comme participation aux bénéfices au personnel	-	-	(32.077)	1,2	-	-	-	-	(0,1)	1,1	-	1,1	
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(170,9)	(170,9)	-	(170,9)	
Allocation de stabilité aux actionnaires de référence	-	-	-	-	-	-	-	-	(3,8)	(3,8)	-	(3,8)	
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	(0,5)	(0,5)	-	(0,5)	
Au 31 mars 2018	150.196.352	315,9	11.688.496	(506,4)	(36,8)	(1,8)	(5,6)	1,3	2.269,4	2.036,0	5,5	2.041,5	

⁽¹⁾ Terminologie alignée avec IFRS 9 « Instruments financiers » et appliquée aux états consolidés de la variation des capitaux propres au 31 mars 2019. La description originale était « Réserves de juste valeur pour actifs financiers disponibles à la vente ».

État consolidé abrégé des flux de trésorerie

(en millions EUR)	01.04.2018 - 31.03.2019	01.04.2017 - 31.03.2018
Activités opérationnelles		
Bénéfice avant impôts	519,2	519,1
<i>Ajustements pour :</i>		
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants	272,2	245,8
Produits financiers et charges financières	(19,1)	(1,4)
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence	(14,7)	(29,4)
Autres ⁽¹⁾	3,7	1,2
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant les variations du fonds de roulement et des provisions	761,3	735,3
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances	(63,2)	(52,2)
Diminution/(augmentation) des stocks	(38,0)	0,5
(Diminution)/augmentation des dettes commerciales et autres passifs	31,5	18,6
(Diminution)/augmentation des provisions et passifs relatifs aux avantages du personnel	13,2	32,2
Intérêts payés	(0,7)	(0,8)
Intérêts perçus	5,7	3,3
Dividendes perçus	25,4	1,2
Impôts payés sur le résultat	(170,0)	(241,1)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	565,2	497,0
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(377,9)	(391,6)
Regroupements d'entreprises (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis) et désinvestissements d'entreprises (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés)	9,5	(3,1)
(Augmentation de participation dans)/remboursements de participations des entreprises associées et coentreprises	(1,2)	(18,7)
(Acquisitions)/cessions de placements	39,7	(26,4)
(Prêts consentis)/remboursement de prêts consentis	4,4	(2,5)
Produits des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	20,0	14,8
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(305,5)	(427,5)
Activités de financement		
Produits de l'émission d'actions	15,3	10,1
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	(7,4)	-
Rachat d'actions propres	(48,0)	(328,7)
Nouveaux/(remboursement d') emprunts ⁽²⁾	(92,5)	115,6
Remboursement des dettes de contrats de location-financement	(2,7)	(2,8)
Dividendes payés	(169,6)	(170,9)
Allocation de stabilité payée aux actionnaires de référence	(3,7)	(3,8)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(308,6)	(380,5)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(48,9)	(311,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} avril	212,1	523,7
Effet des variations des taux de change	-	(0,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 mars	163,2	212,1

⁽¹⁾ Le poste « Autres » comprend notamment les moins/(plus)-values sur la réalisation d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières, les pertes de valeur et la reprise de pertes de valeur sur les stocks, les créances commerciales et les autres créances ainsi que les avantages du personnel résultant de la participation bénéficiaire et de l'augmentation de capital réservée au personnel.

⁽²⁾ Comprend entre autres EUR 33 millions de « straight loans » à la fin de l'exercice 2018/19, contre EUR 125 millions à la fin de l'exercice 2017/18.

Notes aux états financiers consolidés abrégés

1. Base de présentation et déclaration de conformité

La S.A. Éts Fr. Colruyt (ci-après dénommée « l'Entreprise ») est établie en Belgique, à Hal, et cotée sur NYSE Euronext Bruxelles sous le code COLR. Les états financiers consolidés abrégés pour l'exercice clôturé au 31 mars 2019 couvrent les états financiers de l'Entreprise et de ses filiales (ci-après dénommées conjointement « Colruyt Group ») ainsi que les participations de Colruyt Group dans les entreprises associées et les coentreprises.

Les états financiers consolidés abrégés sont un extrait des états financiers consolidés tels qu'ils seront publiés fin juillet 2019.

Les états financiers consolidés abrégés sont établis conformément aux « International Financial Reporting Standards » (IFRS), tels qu'élaborés par « l'International Accounting Standards Board » (IASB) et adoptés par l'Union européenne, jusqu'au 31 mars 2019 inclus.

L'exercice comptable relatif aux activités en France a été prolongé jusqu'au 31 mars 2019. De ce fait, l'exercice comptable 2018/19 comprend quinze mois de résultats des activités françaises.

Les états financiers consolidés abrégés de Colruyt Group ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration du 13 juin 2019.

Les montants sont, sauf dispositions contraires, exprimés en millions EUR et arrondis à une seule décimale.

2. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables appliquées par Colruyt Group dans ces états financiers consolidés abrégés sont identiques à celles utilisées par le groupe dans les états financiers consolidés pour l'exercice 2017/18, comme publiés en juillet 2018, à l'exception des modifications suivantes.

Les normes (amendées) et modifications suivantes s'appliquent à Colruyt Group depuis le 1^{er} avril 2018 :

- IFRS 2 (Amendement), « *Paiement fondé sur des actions* » ;
- IFRS 4 (Amendement), « *Contrats d'assurance* » ;
- Améliorations du cycle IFRS 2014-2016 ;
- IAS 40 (Amendement), « *Immeubles de placement* » ;
- IFRIC 22 (Amendement), « *Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée* » ;
- IFRS 9, « *Instruments financiers* » ;
- IFRS 15, « *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* » ;

Ces normes nouvelles ou amendées et modifications n'ont pas d'impact significatif sur les présents états financiers consolidés abrégés pour l'exercice 2018/19.

La norme IFRS 9 « *Instruments financiers* » remplace les dispositions de la norme IAS 39 « *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* ». IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilisation des pertes de valeur sur la base des pertes de crédit « attendues » et introduit également des amendements limitées en matière de classification et d'évaluation des actifs financiers. IFRS 9 contient aussi de nouvelles règles générales concernant la comptabilité de couverture, afin de continuer à aligner celle-ci sur la gestion des risques. Colruyt Group a modifié ses méthodes comptables significatives afin de les aligner sur IFRS 9.

L'impact d'IFRS 9 sur Colruyt Group est le suivant :

- *Classification et évaluation* : la classification et l'évaluation des actifs financiers sous IFRS 9 dépendent du modèle d'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs. Colruyt Group n'a pas apporté de modifications à l'évaluation des actifs et passifs financiers, exception faite des instruments de capitaux propres évalués au coût amorti sous IAS 39. Tous les instruments de capitaux propres sont évalués à leur juste valeur sur la base d'IFRS 9. L'ajustement de la méthode d'évaluation n'a pas eu d'effet sur la balance d'ouverture des capitaux propres. Enfin, la dénomination des actifs et passifs financiers a été alignée sur les dénominations sous IFRS 9.
- *Pertes de valeur* : Colruyt Group a identifié une catégorie d'actifs financiers devant faire l'objet du nouveau modèle de pertes de crédit attendues, à savoir les créances commerciales et autres créances. Pour calculer les pertes de crédit attendues, Colruyt Group applique l'approche simplifiée sur la base d'une matrice de provision, ainsi que l'approche générale, selon laquelle les pertes de crédit sont déterminées au niveau de la créance individuelle. Le choix dépend des circonstances spécifiques. L'application des matrices de provisions donne lieu à un impact non significatif sur la balance d'ouverture. Compte tenu de l'impact non significatif, celui-ci n'a pas été inclus dans la balance d'ouverture, mais a été comptabilisé en tant que perte de valeur supplémentaire au cours de l'exercice actuel 2018/19.

- *Comptabilité de couverture* : les relations de couverture existantes considérées comme des relations de couverture effectives selon IAS 39, satisfont également aux critères d'applicabilité selon IFRS 9. Étant donné qu'IFRS 9 ne modifie pas les principes généraux dans le cadre de la comptabilisation des couvertures effectives, l'application d'IFRS 9 n'a pas d'impact sur les chiffres au 31 mars 2019.

IFRS 15, « *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* » remplace les normes existantes IAS 18 « *Produits des activités ordinaires* » et IAS 11 « *Contrats de construction* », ainsi que quelques interprétations IFRIC qui y sont liées, comme IFRIC 13 « *Programmes de fidélisation de la clientèle* ». Cette norme introduit un nouveau modèle en cinq étapes pour la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients. Le principe de base de cette norme est que l'entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à représenter les transferts de biens ou de services promis aux clients, et ce, pour un montant reflétant la contrepartie à laquelle l'entité estime avoir droit en échange de ces biens ou de ces services. En outre, cette norme introduit des notes plus détaillées concernant les produits. Sur la base de l'analyse effectuée, l'application d'IFRS 15 n'a pas d'impact significatif pour Colruyt Group. Aucune modification n'a été apportée à la balance d'ouverture des capitaux propres. Enfin, Colruyt Group a mis à jour ses méthodes comptables significatives afin de les aligner sur IFRS 15.

Colruyt Group livre des biens, food ou non-food, par le biais de différents canaux de vente subdivisés en trois secteurs opérationnels : « *Commerce de détail* », « *Commerce de gros & Foodservice* » et « *Autres activités* ».

- *Commerce de détail* : IFRS 15 n'a pas d'impact significatif sur la comptabilisation des produits des transactions de vente dans le commerce de détail. Les transactions de vente incluent la vente de biens à la caisse des divers points de vente. Les contrats sont relativement simples et se limitent à une seule transaction à la caisse ou en ligne lorsque le client a payé sa réservation. Colruyt Group comptabilise les produits lorsque le contrôle du bien est transféré au client, à savoir généralement à la caisse lors de la livraison de biens.

Dans le cadre de l'application d'IFRS 15, Colruyt Group a tenu compte des rémunérations variables étant donné que Colruyt Group applique plusieurs mécanismes de ristournes. Les bons de réduction, comme pour les listes de naissance et les chèques-cadeaux, sont comptabilisés au moment de la vente des biens.

- *Commerce de gros & Foodservice* : l'activité « *Commerce de gros* » englobe l'approvisionnement de magasins indépendants en Belgique et en France. Un contrat de collaboration, fixant des accords à plus long terme, a été conclu avec les entrepreneurs indépendants. Ce contrat ne constitue pas un contrat sous IFRS 15.

L'activité « *Foodservice* » se rapporte à toutes les ventes de produits qui sont livrés chez le client. Les contrats se limitent à une seule transaction dans le cadre de laquelle le produit est comptabilisé lorsque le contrôle des biens est transféré au client, à savoir généralement à la livraison des biens chez le client.

- *Autres activités* : les « *Autres activités* » englobent la fourniture de carburant, l'impression et la gestion de documents ainsi que les activités se rapportant à l'énergie. Les services liés à la fourniture de carburant sont réglés à la pompe. Les ristournes octroyées sont immédiatement prises en compte. De ce fait, IFRS 15 n'a pas d'impact sur la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Les normes (amendées) publiées suivantes, qui sont pertinentes pour Colruyt Group et qui ne seront d'application qu'après le 31 mars 2019, n'ont pas été appliquées anticipativement par le groupe :

- IAS 19 (Amendement), « *Avantages du personnel* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2019) ;
- IAS 28 (Amendement), « *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2019) ;
- IFRIC 23 (Amendement), « *Incertitude relative aux traitements fiscaux* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2019) ;
- Les améliorations au cycle IFRS 2015-2017 (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2019) ;
- IFRS 9 (Amendement) « *Instruments financiers - Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2019) ;
- IFRS 16, « *Contrats de location* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2019) ;
- IAS 1 (Amendement), « *Présentation des états financiers* » et IAS 8 (Amendement) « *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2020) ;
- IFRS 17, « *Contrats d'assurance* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2021).

IFRS 16, « *Contrats de location* », remplacera la norme actuelle des contrats de location, IAS 17, « *Contrats de location* ». La nouvelle norme établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et l'information à fournir pour les contrats de location, aussi bien pour le bailleur que pour le preneur. Pour les bailleurs, les principes d'IAS 17 restent d'application, principes selon lesquels les contrats de location sont traités comme des contrats de location-financement ou comme des contrats de location simple. En revanche, les preneurs de bail doivent appliquer un seul principe à tous les contrats de location. Pour tous les contrats de location avec une période de location de plus d'un an, le preneur doit comptabiliser un actif représentant le droit d'utilisation de l'actif sous-jacent (un droit d'utiliser l'actif) et un passif représentant les paiements locatifs, sauf si les baux portent sur des actifs de faible valeur. Les coûts de ces contrats de location doivent être

comptabilisés dans le compte de résultats comme des amortissements des actifs au titre du droit d'utilisation et comme des charges d'intérêts sur les passifs de location-financement.

Colruyt Group a finalisé les travaux relatifs à l'implémentation d'IFRS 16. Dans l'application de cette norme, Colruyt Group utilisera les exemptions suivantes proposées par la norme :

- L'application de l'exemption pour contrats de location de courte durée, ce qui signifie que les contrats de location d'une durée inférieure à un an sont comptabilisés au sein du compte de résultats sur une base linéaire ; et
- L'application de l'exemption pour contrats de location de faible valeur, ce qui signifie que les contrats de location à faible valeur sont comptabilisés au sein du compte de résultats sur une base linéaire.

Au moment de la transition (1^{er} avril 2019), Colruyt Group recourra aux options de transition suivantes :

- L'évaluation des contrats de location-financement existants n'a pas été reconsidérée ;
- Les contrats de location avec une durée de location restante de moins d'un an sont considérés comme des contrats de location à courte durée, ce qui signifie que les paiements au titre des contrats de location sont comptabilisés dans le compte de résultats sur une base linéaire ;
- Le recours à des informations connues a posteriori dans la détermination de la période de location quand le contrat détient la possibilité de prolonger ou de terminer le contrat de location ; et
- La méthode rétrospective simplifiée (« modified retrospective approach ») dans le cadre de laquelle la valeur du droit d'utilisation est égale à la valeur du passif de location-financement à la date de la première application.

L'application d'IFRS 16 n'a pas d'impact significatif sur le résultat d'exploitation et le bénéfice net. Les chiffres de l'exercice précédent ne seront pas modifiés.

À la suite de l'application d'IFRS 16, Colruyt Group comptabilisera à la date de transition (1^{er} avril 2019) un droit d'utilisation et un passif de location-financement y afférent. L'effet unique des contrats de location-financement sera comptabilisé par le biais des capitaux propres. Le droit d'utilisation et le passif de location-financement y afférent se rapportent principalement aux contrats de location relatifs aux immeubles qui étaient comptabilisés par Colruyt Group comme des contrats de « location simple » sous IAS 17.

Le passif a été évalué à la valeur actualisée des paiements au titre des contrats de location escomptée à un taux déterminé préalablement. Le droit d'utilisation des actifs a été considéré comme équivalent au passif de location-financement.

Les amendements à IAS 19, IAS 28, IFRIC 23, IAS 1, IAS 8, IFRS 17 et les améliorations du cycle IFRS 2015-2017 n'auront pas d'impact sur les états financiers consolidés de Colruyt Group.

Il n'y a pas d'autres normes (amendements), interprétations ou améliorations qui ne sont pas encore effectives pour Colruyt Group et qui pourraient avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés du groupe.

3. Cessions de filiales

Il n'y a pas eu de cessions de filiales significatives pendant l'exercice 2018/19.

4. Secteurs opérationnels

	Commerce de détail (Retail)		Commerce de gros et Foodservice		Autres activités		Secteurs opérationnels	
	(en millions EUR)	2018/19 ⁽¹⁾	2017/18	2018/19 ⁽¹⁾	2017/18	2018/19	2017/18	2018/19 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires – externe	7.781,2	7.460,1	952,1	926,6	700,6	643,9	9.433,9	9.030,6
Chiffre d'affaires – interne	55,4	91,0	5,9	5,9	12,1	45,9	73,4	142,8
Résultat d'exploitation (EBIT)	455,3	448,3	29,2	29,6	18,3	12,1	502,8	490,0
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence	(0,1)	2,1	-	-	3,3	19,9 ⁽²⁾	3,2	22,0
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	289,3	290,7	15,4	13,2	16,2	17,0	320,9	320,9
Amortissements	196,6	182,1	15,3	14,3	9,7	9,1	221,6	205,5
Pertes de valeur sur actifs non courants	14,1	4,9	(0,4)	1,1	-	1,6	13,7	7,6

	Secteurs opérationnels		Non alloué		Éliminations entre secteurs opérationnels		Consolidé	
	(en millions EUR)	2018/19 ⁽¹⁾	2017/18	2018/19	2017/18	2018/19 ⁽¹⁾	2017/18	2018/19 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires - externe	9.433,9	9.030,6	-	-	-	-	9.433,9	9.030,6
Chiffre d'affaires - interne	73,4	142,8	-	-	(73,4)	(142,8)	-	-
Résultat d'exploitation (EBIT)	502,8	490,0	(17,4)	(1,7)	-	-	485,4	488,3
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence	3,2	22,0	11,5	7,4	-	-	14,7	29,4
Résultat financier net							19,1	1,4
Impôts sur le résultat							(135,3)	(144,7)
Bénéfice de l'exercice							383,9	374,4
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	320,9	320,9	57,0	70,7	-	-	377,9	391,6
Amortissements	221,6	205,5	36,8	32,5	-	-	258,4	238,0
Pertes de valeur sur actifs non courants	13,7	7,6	0,1	0,2	-	-	13,8	7,8

⁽¹⁾L'exercice comptable relatif aux activités en France a été prolongé jusqu'au 31 mars 2019. De ce fait, l'exercice comptable 2018/19 comprend quinze mois de résultats des activités françaises (1^{er} janvier 2018 – 31 mars 2019).

⁽²⁾En 2017/18, des résultats ponctuels plus élevés ont été réalisés sur la participation dans Parkwind Group (EUR 17 millions).

5. Chiffre d'affaires par unité génératrice de trésorerie

(en millions EUR)	2018/19	2017/18
<i>Commerce de détail Food⁽¹⁾</i>		
Colruyt Belgique et Luxembourg ⁽²⁾⁽⁵⁾	7.544,0	7.204,7
OKay, Bio-Planet et Cru ⁽³⁾	5.943,7	5.828,2
Colruyt France et DATS 24 France ⁽⁴⁾	952,9	908,1
<i>Commerce de détail Non-food⁽¹⁾</i>	647,4	468,4
Dreamland Belgique et France et Dreambaby ⁽⁴⁾	237,2	255,4
Transactions avec les autres secteurs opérationnels ⁽⁵⁾	237,2	255,4
	55,4	91,0
Commerce de détail (Retail)	7.836,6	7.551,1
<i>Commerce de gros</i>		
Foodservice ⁽⁵⁾	832,6	782,0
	119,5	144,6
Transactions avec les autres secteurs opérationnels	5,9	5,9
Commerce de gros et Foodservice	958,0	932,5
<i>DATS 24 Belgique</i>		
Printing and document management solutions	694,5	637,8
	6,1	6,1
Transactions avec les autres secteurs opérationnels ⁽⁶⁾	12,1	45,9
Autres activités	712,7	689,8
Total des secteurs opérationnels	9.507,3	9.173,4
Éliminations entre secteurs opérationnels	(73,4)	(142,8)
Consolidé	9.433,9	9.030,6

⁽¹⁾Les sous-totaux « Food » et « Non-food » au sein du secteur opérationnel « Commerce de détail (Retail) » sont à titre informatif.

⁽²⁾Y compris le chiffre d'affaires des webshops Collect&Go, Bio-Planet, Collishop, Dreamland et Dreambaby réalisé par les magasins Colruyt.

⁽³⁾Y compris le chiffre d'affaires des webshops Collishop, Dreamland et Dreambaby réalisé par les magasins OKay et Bio-Planet.

⁽⁴⁾L'exercice comptable relatif aux activités en France a été prolongé jusqu'au 31 mars 2019. De ce fait, l'exercice comptable 2018/19 comprend quinze mois de résultats des activités françaises (1^{er} janvier 2018 – 31 mars 2019).

⁽⁵⁾Les activités d'exportation de Colex sont présentées à partir de l'exercice comptable 2018/19 dans le segment « Commerce de détail » (précédemment dans le segment « Foodservice »).

⁽⁶⁾Le chiffre d'affaires interne généré par nos solutions d'impression est comptabilisé sous les « Autres produits d'exploitation » à partir de l'exercice comptable 2018/19.

6. Impôts sur le résultat

Le taux d'imposition effectif de Colruyt Group pour l'exercice 2018/19 est de 27,0%, comparé à 29,6% pour l'exercice 2017/18.

(en millions EUR)	2018/19	2017/18
Impôts dus pour l'exercice	134,7	159,0
Impôts différés	0,6	(13,6)
Corrections d'exercices précédents	-	(0,7)
Total des impôts sur le résultat	135,3	144,7

7. Dépenses d'investissement

Au cours de l'exercice 2018/19, Colruyt Group a acquis des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de EUR 377,9 millions. Pendant l'exercice précédent, Colruyt Group avait acquis des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de EUR 391,6 millions.

Les investissements de Colruyt Group portent entre autres sur la poursuite de la modernisation des moyens de production, sur le parc et l'aménagement des magasins et sur des programmes de transformation tournés vers l'avenir.

8. Dividendes

Le Conseil d'administration proposera un dividende brut de EUR 1,31 par action à l'Assemblée générale des actionnaires du 25 septembre 2019. L'exercice précédent, le dividende proposé s'élevait à EUR 1,22 par action. Le dividende n'a pas été repris dans les états financiers consolidés de l'exercice 2018/19.

9. Modifications du périmètre de consolidation

Il n'y a pas eu de changements significatifs du périmètre de consolidation de Colruyt Group au cours de l'exercice 2018/19.

10. Actifs et passifs financiers par catégorie et par classe

Conformément à IFRS 7 « *Instruments financiers : informations à fournir* » et IFRS 13 « *Évaluation de la juste valeur* », les instruments financiers sont classés sur la base d'une hiérarchie de la juste valeur.

Le tableau pour l'exercice actuel est établi conformément à la nouvelle classification selon IFRS 9 « *Instruments financiers* », alors que le tableau de l'exercice précédent était établi conformément à la classification selon IAS 39 « *Instruments financiers : classification et évaluation* ».

	Coût historique ou coût amorti (en millions EUR)	Évaluation à la juste valeur			Total
		Prix publiés Niveau 1	Prix de marché observables Niveau 2	Prix de marché non observables Niveau 3	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					
Placements en actions	-	-	-	8,5	8,5
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net					
Placements en actions	-	11,0	-	0,4	11,4
Placements en titres à revenu fixe	-	15,5	-	-	15,5
Actifs financiers au coût amorti					
Dépôts à terme	4,5	-	-	-	4,5
Créances	627,5	-	-	-	627,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	163,2	-	-	-	163,2
Total au 31 mars 2019	795,2	26,5	-	8,9	830,6
Passifs financiers					
Passifs productifs d'intérêts et autres passifs	47,5	-	-	-	47,5
Dettes commerciales	1.120,7	-	-	-	1.120,7
Instruments financiers	-	-	0,2	-	0,2
Total au 31 mars 2019	1.168,2	-	0,2	-	1.168,4

(en millions EUR)	Coût historique ou coût amorti	Évaluation à la juste valeur			Total
		Prix publiés Niveau 1	Prix de marché observables Niveau 2	Prix de marché non observables Niveau 3	
Actifs financiers					
Placements disponibles à la vente	12,0	-	-	28,9	40,9
Créances	540,8	-	-	-	540,8
Placements détenus à des fins de transaction	3,6	26,1	-	-	29,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	212,1	-	-	-	212,1
Total au 31 mars 2018	768,5	26,1	-	28,9	823,5
Passifs financiers					
Passifs productifs d'intérêts et autres passifs	142,3	-	-	-	142,3
Dettes commerciales	1.092,3	-	-	-	1.092,3
Total au 31 mars 2018	1.234,6	-	-	-	1.234,6

La hiérarchie de la juste valeur se base sur les données utilisées pour l'évaluation des actifs et passifs financiers à la date d'évaluation. Les trois niveaux se distinguent comme suit :

- Niveau 1 : les données utilisées dans le cadre de la méthodologie d'évaluation sont des prix de marché officiels (non adaptés) pour des actifs et passifs identiques dans un marché actif.
- Niveau 2 : les instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, et dont la juste valeur est déterminée par des techniques d'évaluation. Ces techniques utilisent le plus souvent possible des données de marché observables lorsqu'elles sont disponibles et s'appuient le moins possible sur des estimations spécifiques à l'entité.
- Niveau 3 : les instruments financiers dont la juste valeur est déterminée moyennant des techniques d'évaluation utilisant certains paramètres qui sont basés sur des données de marché non observables.

En ce qui concerne les montants figurant sous « Coût historique ou coût amorti », nous pouvons conclure que la valeur comptable équivaut généralement à la juste valeur en raison de la nature de l'instrument ou du caractère à court terme. Les cas où le coût historique ou amorti dévie de la juste valeur ne sont pas significatifs.

Les actifs financiers classés sous le niveau 3 englobent entre autres les participations dans les sociétés de portefeuille Sofindev II S.A., Sofindev III S.A. et Sofindev IV S.A., dans lesquelles Colruyt Group n'a pas d'influence notable.

Au cours de la période actuelle, entre autres la participation dans le groupe lithuanien IKI (13,12%) a été entièrement vendue.

Les balances d'ouverture et de clôture pour les actifs financiers classés sous le niveau 3 peuvent être réconciliées comme suit :

(en millions EUR)	2018/19	2017/18
Au 1^{er} avril	28,9	11,2
Classement (vers)/des actifs détenus en vue de la vente	-	14,4
Acquisitions	0,4	7,3
Ventes	(21,7)	-
Augmentations de capital	1,9	-
Réductions de capital	(3,2)	-
Variation de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1,7	(4,0)
Autres	0,9	-
Au 31 mars	8,9	28,9

11. Gestion des risques et passifs éventuels

Pour la description des risques auxquels Colruyt Group est exposé, la manière dont Colruyt Group gère ces risques et pour une description des passifs éventuels, nous faisons référence au rapport annuel 2018/19 qui sera publié en juillet 2019. À partir de l'exercice actuel, Colruyt Group utilise des instruments financiers dérivés pour limiter son exposition aux risques de change, sans fins spéculatives.

Colruyt Group a contracté un certain nombre d'engagements en ce qui concerne l'achat d'actifs non courants, qui ne sont pas encore repris dans l'état de la situation financière, pour EUR 54,9 millions (EUR 74,5 millions au 31 mars 2018).

12. Événements postérieurs à la date de clôture

Il n'y a pas eu d'événements significatifs postérieurs à la date de clôture.

13. Confirmation de l'information reprise dans le communiqué de presse

Le commissaire, Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL, représenté par Monsieur D. Wuyts, confirme que ses contrôles, effectués de façon approfondie, n'ont mis en lumière aucune correction significative qui aurait dû être apportée aux informations comptables reprises dans le communiqué de presse.

Hal, le 13 juin 2019

Deze informatie is ook beschikbaar in het Nederlands.
This information is also available in English.

La seule version officielle est la version néerlandaise.
Les versions française et anglaise sont des traductions du texte original en néerlandais.